

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 17 AVRIL 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 40
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril à 17h04,
le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en
séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation
légale, sous la présidence de Monsieur David
LORION, Maire.

AFFAIRE N° 39/1899 :

Vote de subvention aux associations sportives

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOU Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TAN Willy (par Madame Sabrina TIONOHOU), KHELIF David (par Madame Béatrice SIGISMEAU), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), VAYABOURY Jean Patrick (Madame GUIEN Marie Claire), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphano DIJOUX).

ABSENTS :

MM. RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 avril 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 11 avril 2025.



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250417-39-1899-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date d'acceptation en préfecture : 23/04/2025

David LORION

Affaire n°39/1899 : Vote de subvention aux associations sportives.

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que les associations ci-dessous ont sollicité la Collectivité pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de leur fonctionnement et des animations qu'elles apportent au sein des quartiers pour l'année 2025.

Après vérification et instruction de l'ensemble des demandes, il y a lieu de soutenir pleinement la vie associative en leur apportant une aide financière pour l'année 2025.

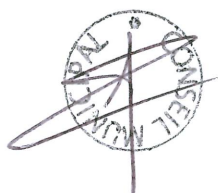
La répartition de ces aides financières est effectuée de manière détaillée dans le tableau ci-dessous.

BENEFICIAIRES		PROPOSITIONS 2025	OBSERVATIONS
01	CLUB CANIN REUNIONNAIS DE TRAVAIL AQUATIQUE	1 000	
02	CLUB SPORT ADAPTÉ DE SAINT-PIERRE	4 000	
03	ASSOCIATION MARMAILLES TERRE- SAINTE	22 000	
04	RACING CLUB DE SAINT-PIERRE	22 000	
05	CLUB RÉUNIONNAIS DES ARCHERS DE SAINT- PIERRE	3 000	
06	ASSOCIATION BORZ FACTORY	1 000	
07	ANOULA BOXE CLUB	3 000	
08	JUDO CLUB DU SUD REUNION	4 000	
09	ECOLE D'AIKIDO ET TAEKWONDO DU SUD	1 500	
10	WILLTRAIL	1 000	
	TOTAL	62 500	

Vu l'exposé des motifs,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le vote de subvention en faveur des associations sportives selon le tableau ci-dessus mentionné.
- **De DIRE** que les crédits seront inscrits sur la ligne budgétaire : 028 65748 24 RE25000025
- **De L'AUTORISER**, lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME

Archivée réputation numérique
974-21974-104-20250423-1899-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

David LORION